
[Imprimer](#)

BTP : le "Booster du réemploi" séduit les professionnels

Image

150 chantiers vont être placés sous le signe du réemploi des matériaux par les 34 partenaires déjà réunis au sein du Booster du réemploi lancé le 16 septembre à Paris. Un site web dédié sera lancé en janvier 2021.

"Nous comptons sur une vingtaine de partenaires, nous en avons aujourd'hui 34 et d'autres adhésions sont en cours", se félicite Anne Keusch, directrice du développement et de l'innovation de Groupama Immobilier. Entourés de Méka Brunel (Gécina), de Jacques Ehrmann (Altarea) ou de Gilles Allard (Engie), les fondateurs de ce booster du réemploi, Laetitia Georges, directrice de l'immobilier tertiaire de Groupama et Cédric Borel, directeur de l'Institut français pour la performance du bâtiment (Ifpeb) et d'A4MT (A for market transformation) avaient mis le paquet lors du lancement de l'initiative, le 16 septembre dernier à la Seine musicale lors de la Paris Real Estate Week, l'édition parisienne du Mipim.

Ont déjà rejoint la structure des investisseurs (Agrica, Colliers, Covéa Immobilier, Gecina, Groupama Immobilier, Icade...), des promoteurs (Adim, Altarea, BNP Paribas Real Estate, Bouygues Immobilier, Ceetrus, Crédit Agricole Immobilier, Kaufman & Broad, Spie Batignolles Immobilier...), mais aussi des grands utilisateurs, qui ordonnent de nombreux chantiers (Engie, Orange...). Des contacts avancés sont également en cours avec des donneurs d'ordre publics (ville de Paris, régions).

"C'est la demande qui fait défaut"

Autant de partenaires qui s'engagent à soutenir la démarche, notamment en déposant, sur le site Web du booster -en cours de réalisation par Fabernovel et annoncé pour début janvier -, leur demande en matière de matériaux issus du réemploi pour au moins cinq chantiers par an. Soit plus de 150 chantiers dès 2021. Parmi les premiers chantiers engagés, plusieurs sont franciliens : Z5C (Saint Denis), 43-45 avenue d'Iéna (Paris), 92 Wagram (Paris), Ulteam (Paris) ou encore WP4 (Nanterre).

Image



Laetitia Georges, directrice de l'immobilier tertiaire de Groupama et Cédric Borel, directeur de l'Institut français pour la performance du bâtiment (Ifpeb) et d'A4MT (A for market transformation). © Jgp

"Ce n'est pas l'offre, mais la demande de faux planchers, faux plafonds, portes, luminaires, moquettes, serrureries, cloisons, mobiliers, menuiseries, plomberie... qui fait le plus souvent défaut", indique Anne Keusch. La possibilité de recourir au réemploi est très rarement intégrée en amont, les maîtres d'œuvre n'ayant souvent pas la flexibilité ni les ressources pour remplacer ensuite des matériaux neufs par des matériaux issus du réemploi, sachant que les assurances ne savent pas comment prendre ce dernier. Si la nouvelle loi sur l'économie circulaire (février 2020) impose à la commande publique de "veiller au recours à des matériaux de réemploi", cette injonction n'a encore rien d'opérationnel et aucune obligation n'est encore prévue pour les acteurs du privé, font valoir les porteurs de ce projet.

Un groupe pilote d'entreprises pionnières

S'agissant de la méthode du "Booster", celle-ci consiste à monter un groupe pilote d'entreprises pionnières, à leur faire démarrer immédiatement des actions de réemploi sur leurs chantiers en cours, à les accompagner dans la création d'outils et de standards, avant d'encourager le marché à les rejoindre. Elle est pilotée par A4MT (Action pour la transformation du marché) et l'Ifpeb (Institut français pour la performance du bâtiment) qui l'appliquent avec succès depuis cinq ans pour, entre autres, aider l'immobilier tertiaire à réaliser les économies d'énergie prévues par la loi ELAN (- 40 % d'ici 2030).

